



REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Raison sociale : LUZ CARE
Adresse : 42 avenue du Docteur Reoud
Ville : 06400 CANNES
Téléphone : 09.53.27.17.86
Fax : _____

Nom du représentant
De la personne morale : Celine BAUCHER-MARTIN
Téléphone : 09.53.27.17.86
Fax : _____
Email : bmc@luzcare.fr

Numéro de SIRET : 520 338 377 000 36

Type d'ERP : R Catégorie : 5

Effectif de l'ERP ou IOP :
Personnel : +/- 10p.
Public : max. 70p
Total : rien 80p.

L'établissement possède-t-il des niveaux en étages et/ou sous-sol ? OUI -> étage bureaux.
 NON

Un calendrier de la mise en accessibilité programmée a-t-il été établi ? OUI
 NON

Si oui, indiquer la date de dépôt de ce dernier : _____

Information annexes:

(l'étape ne reçoit pas de public.

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

STATIONNEMENT VEHICULES

Existe-t-il un stationnement intérieur ou extérieur dans l'établissement ?

oui

non

extérieur public

Nombre de places total extérieur : *50*

Nombre de places total intérieur : *0*

Nombre de place PH extérieur : *3*

Nombre de place PH intérieur : *0*

Places PH localisés à proximité de l'entrée, de la sortie accessible aux PH, du hall d'accueil ou de l'ascenseur

350cm → places publiques

Places reliées par un cheminement accessible aux PH

oui non

Travaux à effectuer ou actions de substitution

- Marquage au sol et signalétique verticale
- Bouche d'induction magnétique conforme à la norme NF-EN 60118
- La largeur des places PH est de 3.30 m
-
-

oui	non
<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Idem, Cheminées

PORTAIL ET PORTE ADAPTEE

Portes et portails facilement manœuvrable

Espaces de manœuvre en poussée et en tirant (1.70m - 2.20m)

- Portes situées sur les cheminements permettent le passage des PH
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques ou portes battantes
- Portes vitrées repérables par les malvoyants
-
-

oui non

Travaux à effectuer ou actions de substitution

oui	non
<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<i>à modifier</i>

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

- Ascenseur conforme à la norme NF EN81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40
- Largeur minimal entre mains courantes est égale ou supérieure à 1 m
- Charge minimale supportée égale ou supérieure à 300 kg
- Ascenseur utilisable par les PH

oui non

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

NC

ESCALIERS, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE, PLANS INCLINES

- Présence d'escaliers, rampe fixe ou amovible, plans inclinés
- Bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Mains courantes situées de part et d'autre de l'équipement
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Hauteur de marche inférieure ou égale à 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Pente du plan incliné de 6% à 12% suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant

oui non

<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

Pas d'escalier
petite largeur d'accès avec rampe disponible.

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changement de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voitures / piétons
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

oui	non
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

Accès sur domaine public

ECLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Parc de stationnement et circulation piétonne 50 lux
- Escalier et équipement mobile 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux
- Circulation intérieure horizontale 100 lux
- Système d'éclairage progressive temporisé
- Détecteur de présence

oui	non
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

Accès sur domaine public

SITUATION AVANT LA CRÉATION DU REGISTRE

CAISSES DE PAIEMENTS ET BANQUE D'ACCUEIL

- Utilisable en position assise ou debout
- Caisses, dispositifs ou équipement pour PH répartis de manière uniforme
- Caisses, dispositifs ou équipement pour PH au nombre de 1 par tranche de 20
- Largeur minimale du cheminement d'accès de 0.90 m
- Lisibilité des affichages (prix) , assis ou debout
- Vide sous meuble (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)

oui	non
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

NC

SORTIES

- Sorties pour PH repérées
- Signalisation d'évacuation conforme à la norme NF X08003

oui	non
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaux à effectuer ou actions de substitution

Signalétique sortie PH à mettre en place.